



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER

FACULTÉ SCIENCES
ET INGÉNIERIE

Département de mécanique

Génie civil

TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

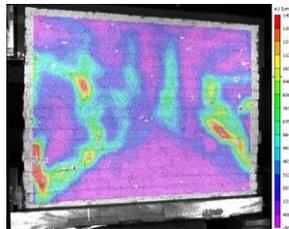
Devenez partenaires et participez dès aujourd'hui à la
formation de vos collaborateurs de demain

POURQUOI NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

- Pour favoriser la professionnalisation de nos étudiants ;
- Accompagner l'innovation pédagogique ;
- Faciliter l'adaptation de nos formations à vos besoins opérationnels ;
- Acquérir des logiciels et/ou du matériel à la pointe des évolutions technologiques pour les salles de TP de vos futurs collaborateurs.

* La taxe d'apprentissage a contribué à l'acquisition d'équipements permettant une meilleure compréhension du comportement mécanique des matériaux et des structures, tels que :

- un banc de cisaillement de voiles en béton armé, maçonnerie (vérins vertical de 1000 kN et horizontal de 800 kN),
- une presse de grande précision 10 kN –100 kN (flexion, traction, compression, caractérisation des bétons fibrés notamment).



COMMENT NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?



Solde de la taxe d'apprentissage



2024 : les 3 étapes à connaître



CALCULER
le montant dû
au titre de la masse
salariale 2024.

**DÉCLARER et
PAYER**
ce montant à
l'Urssaf ou à la MSA
sur la DSN d'avril
2024 (exigible le 06
ou le 15 mai 2024).

RÉPARTIR
Vers le ou les établissements
d'enseignement, les organismes
d'insertion ou d'insertion
professionnelle de votre choix via
la plateforme SOLTéA à compter
de fin mai 2024.



1 Versez le solde de votre taxe d'apprentissage (13%) sur la DSN d'avril 2024 (exigible le 6 ou le 15 mai 2024).

2 Sur SOLTéA, déterminez l'affectation de votre solde de la TA en recherchant : Université Toulouse 3 et/ou composante Faculté Sciences et Ingénierie (FSI) et /ou intitulé de la formation que vous avez choisi de soutenir (de fin mai /début juin jusqu'à la mi-septembre).

<https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/>

**ATTENTION : Fléchage de nos formations sur SOLTéA
du 27 mai au 4 octobre 2024**



Notre Université disposera aussi d'un accès sécurisé afin de prendre connaissance du détail des virements effectués à son bénéfice et de la liste des contributeurs.

Bon à savoir : Vous ne devez plus envoyer de chèque ou émettre de virement. Tout se fait via la DSN et sur SOLTéA

RÉFÉRENCIEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION

Données administratives de l'établissement bénéficiaire :

- ✓ **Etablissement** : Université Toulouse III –Paul Sabatier –**UAI : 0311384L**
- ✓ **Composante** : Faculté Sciences et Ingénierie (FSI) –**UAI : 0312837R**
- ✓ **Adresse** : 118 Route de Narbonne, Bât. 3R1 31062 TOULOUSE CEDEX 9
SIRET : 193 113 842 000 10

CODE RNCP	DIPLÔME	INTITULÉS FORMATIONS	NIV.
24536	LICENCE	GÉNIE CIVIL	6
34114	MASTER	GÉNIE CIVIL –Parcours Conception des Ouvrages d'Art et Bâtiment (COAB) –Parcours Ingénierie de la Durabilité – Recherche et Innovation pour les Matériaux et Structures (IDRIMS)	7

CONTACT

Formations

Catherine BOUTEILLIER

118 Route de Narbonne - Bât 3R1

31062 Toulouse Cedex 9

Tél : 05 .61. 55. 69. 92

Mail : catherine.bouteillier@univ-tlse3.fr

Finances

Marina TAIBI

118 Route de Narbonne - Bât 3R1

31062 Toulouse Cedex 9

Tél : 05 82 52 57 07

marina.taibi@univ-tlse3.fr

